

L'organisation des exercices : des exemples de scénarios

Accident nucléaire

Aujourd'hui à T0 un incident survient au centre national de production nucléaire (CNPE) situé à 6 Km de l'établissement scolaire. Un réacteur de la centrale s'arrête automatiquement. Une fuite est suspectée sur le circuit primaire, une partie de son eau étant en train de quitter le circuit. Or, si l'eau vient à manquer, le combustible n'est plus refroidi, à terme... Automatiquement, un circuit de sauvegarde s'est mis en marche.

T0+28mn : Le directeur est prévenu, le plan d'urgence industriel (PUI) est lancé, le personnel d'astreinte est appelé.

T0+40mn : La préfecture est alertée.

T0+2h30 : Selon un premier diagnostic, pas de victime, absence de radioactivité interne et externe, l'incident est classé 2 sur une échelle de 7.

T0+3h45 : Le circuit de sauvegarde se retrouve hors d'usage, l'une des alimentations électriques

est hors service : l'incident atteint le niveau 3... Un deuxième circuit, appelé arrosage de secours, a pris alors la relève. Toute la problématique est d'amener suffisamment d'eau pour maintenir un niveau qui ne découvre pas le coeur, ce qui ferait augmenter la température.

T0+4h00 : En fonction de l'évolution de la situation et après avis des experts, le préfet prend la décision de déclencher le PPI et ordonne la mise à l'abri dans un rayon de 10 Km autour de la centrale des populations situées sous le vent : la sirène diffusant le signal national d'alerte (SNA) est activée.

T0+4h10 : Les sapeurs-pompiers vous confirment la nécessité de déclencher votre PPMS pour réaliser la mise à l'abri immédiate de la communauté scolaire.

T0+6 h15 : Ils vous avisent que le Directeur des Opérations de Secours (DOS) a décidé de lever la mise à l'abri, le circuit de sauvegarde ayant été remis en marche.

Séisme

Aujourd'hui à T0 un tremblement de terre s'est produit à quelques kilomètres de votre ville. Les secousses telluriques d'une durée de 40 secondes environ ont été clairement ressenties dans vos locaux scolaires⁽²⁾. Chacun a aussitôt appliqué et/ou fait appliquer les consignes de sauvegarde par le groupe dont il est responsable.

T0+2mn : Chacun applique les consignes d'évacuation.

Les valides et les blessés légers transportables se dirigent vers le(s) lieu(x) de regroupements externes prédéterminés en utilisant les itinéraires repérés à l'avance.

Vous déclenchez aussitôt votre PPMS avec évacuation immédiate de la communauté scolaire.

Le(s) responsable(s) de zone(s) de regroupement vous signalent par messenger que deux classes sont partiellement effondrées au niveau du deuxième étage avec quelques victimes coincées sous les décombres : ces blessés intransportables ont été laissés dans les salles⁽³⁾.

T0+10mn : Les sapeurs-pompiers vous demandent l'établissement d'un point précis de la situation : effondrement de bâtiment, dénombrement des personnes en difficulté, actions internes entreprises, ressources de l'établissement. Il vous indique que vous allez devoir assurer seul pendant quelques temps la sécurité de l'établissement du fait des dégâts provoqués.

T0+75mn : Les sapeurs-pompiers se présentent et prennent en charge vos blessés. Ils vous indiquent également que le Directeur des Opérations de Secours a décidé de mettre un terme à la situation de crise et à l'alerte.

⁽²⁾ Les secousses peuvent être simulées par une sono avec haut-parleur de forte puissance. Si cela n'est pas possible, il faudra alerter toutes les salles (sonorisation...) ou à l'heure dite, demander à chacun d'appliquer les consignes.

⁽³⁾ 3 à 5 blessés graves au maximum par bâtiment.

Accident industriel (site SÉVÉSO ou AS)

Le scénario est à bâtir à partir de l'étude de danger du site industriel se trouvant à proximité de l'établissement scolaire ou des scénarii des exercices PPI déjà organisés par la préfecture.

Aujourd'hui à T0, la foudre tombe sur l'une des cuves de la raffinerie : de l'essence sans plomb se répand dans le bac de rétention et prend feu. L'industriel met en oeuvre immédiatement son POI.

T0+15mn : Le directeur de l'établissement alerte le préfet qui déclenche le PPI de cette usine classée SEVESO.

T0+20mn : Compte-tenu de la densité et de la toxicité du nuage qui s'élève au-dessus de la cuve, le directeur de la raffinerie, en accord avec le préfet, active la sirène du site pour diffuser le SNA demandant à la population environnante de se confiner.

T0+21mn : Les sapeurs-pompiers vous confirment la nécessité de déclencher votre PPMS pour réaliser la mise à l'abri immédiate de la communauté scolaire, votre établissement étant dans le secteur situé sous le vent.

T0+120mn : Ils vous avisent que le Directeur des Opérations de Secours a décidé de lever la mise à l'abri, tout danger étant écarté.

Accident de transport de matières dangereuses (TMD)

Aujourd'hui à T0 un accident de la circulation impliquant un poids lourd s'est produit à proximité immédiate de votre établissement (environ 300 m). A la suite d'un problème mécanique sérieux, le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule qui s'est couché en sortie de virage. Il s'agit d'un camion semi-remorque transportant 20 tonnes d'ammoniac liquéfié sous pression (code de danger 268 – code de matière 1005). Dans le choc avec le sol, la citerne a été localement endommagée, entraînant une fuite relativement importante du produit.

Le bruit de l'accident n'a pas été clairement perçu dans vos locaux, mais, depuis T0+5mn, une odeur forte et piquante est de plus en plus perceptible dans le secteur, entraînant des effets lacrymogènes et des gênes respiratoires sur les personnes les plus sensibles situées à l'extérieur des bâtiments. Devant le nombre de victimes impliquées, qui nécessitent pour la plupart une assistance respiratoire, les sapeurs-pompiers décident d'engager, au moyen de haut parleurs, la population à se confiner chez elle.

T0+10mn : Les sapeurs-pompiers vous informent par téléphone de l'accident et vous demandent de déclencher votre PPMS pour réaliser la mise à l'abri immédiate de la communauté scolaire.

T0+20mn : Ils vous rappellent pour vous indiquer que l'opération de colmatage de la fuite sera assez longue car, d'une part elle nécessite l'intervention de moyens spécialisés (Cellule Mobile d'Intervention Chimique) et d'autre part, la partie endommagée de la citerne est peu accessible (située au niveau du sol).

T0+85mn : Ils vous avisent que le Directeur des Opérations de Secours a décidé de lever la mise à l'abri, tout danger toxique étant écarté.

Inondation brutale

Ce matin, à 9h00, le cabinet de l'inspecteur d'académie vous a avisé de la diffusion d'une carte de vigilance-météo plaçant votre département à un niveau d'alerte de couleur rouge (phénomène météorologique dangereux d'intensité exceptionnelle).

La consultation des bulletins de suivi des phénomènes dangereux, mis en ligne sur le site Internet de Météo-France, vous indique un risque marqué de très fortes précipitations dans l'après-midi ou la nuit et pouvant entraîner des inondations de grande ampleur. Un vent violent devrait accompagner ces pluies.

Dès 10h00 vous avez pré activé la cellule de crise de votre établissement scolaire.

En début d'après midi, à T0 : la pluie s'intensifie et prend la forme de trombes d'eau. Rapidement les réseaux d'assainissement débordés et les sols déjà saturés par les pluies abondantes des jours précédents ne parviennent plus à absorber l'eau qui se déverse brutalement dans la région : les rues entourant votre établissement commencent déjà à ressembler à de petits torrents...

- T0+06mn : Vous constatez que l'électricité et les liaisons téléphoniques filaires sont coupées.
- Faute d'alimentation électrique, la connexion avec l'inspection académique et le rectorat via Internet (messagerie électronique) ne peut plus être établie.
- L'utilisation du téléphone GSM est totalement impossible par saturation permanente des relais.
- Vous ne pouvez établir aucun contact avec les autorités et les services de secours !
- T0+08mn : Vous déclenchez votre PPMS avec mise en sûreté de la communauté scolaire dans les zones de regroupement prévues en étage.
- T0+30mn : La radio diffuse un communiqué du préfet demandant instamment à la population de rester à l'abri et de ne surtout pas s'engager à pied ou en voiture sur une voie inondée.
- T0+55mn : Les pluies diluviennes d'une rare intensité ont provoqué un débordement rapide de la rivière et les rues de la commune sont balayées par les flots en furie.
- Le rez-de-chaussée de votre établissement commence à être envahi par l'eau.
- T0+1h30 : Vous voyez des fenêtres de votre cellule de crise une déferlante boueuse qui submerge la rue principale en charriant voitures et débris de toutes sortes. La hauteur d'eau atteint 20 cm dans le préau de votre établissement.
- T0+2h00 : La pluie a cessé et une décrue s'amorce lentement. Les sapeurs-pompiers en reconnaissance par barque abordent votre établissement et vous demandent d'établir un point précis de la situation : dégâts bâtimentaires et risques d'effondrement, dénombrement des personnes en difficulté, actions internes entreprises, ressources de l'établissement...
- T0+2h30 : Le contact téléphonique est rétabli avec les autorités qui vous demandent de maintenir les élèves en sûreté dans l'établissement jusqu'à nouvel avis.
- T0+6h00 : L'eau s'est évacuée des rues. L'inspecteur d'académie vous autorise à libérer les élèves habitant à proximité de l'établissement ; vous ne gardez que ceux utilisant les cars de ramassage scolaire dans l'attente du rétablissement de ce service ou de la récupération par les familles comme demandé à présent par le communiqué du préfet diffusé par la radio.
- Vous entrez en phase de post crise...

Tempête

Ce matin, à 9h00, le cabinet de l'inspecteur d'académie vous a avisé de la diffusion d'une carte de vigilance-météo plaçant votre département à un niveau d'alerte de couleur rouge (phénomène météorologique dangereux d'intensité exceptionnelle).

La consultation des bulletins de suivi des phénomènes dangereux, mis en ligne sur le site Internet de Météo-France, vous indique un risque marqué de tempête très violente pouvant provoquer des dégâts très importants.

Dès 10h00 vous avez pré activé la "cellule de crise" de votre établissement scolaire.

En début d'après midi, à T0 : le vent se lève et s'intensifie très rapidement.

T0+5mn : Vous voyez des fenêtres de votre bureau des tuiles de toit qui s'envolent...

T0+7mn : Vous déclenchez votre PPMS avec mise en sûreté de la communauté scolaire (*).

T0+10mn : Vous constatez que l'électricité et les liaisons téléphoniques filaires sont coupées.

Faute d'alimentation électrique, la connexion avec l'inspection académique et le rectorat via Internet (messagerie électronique) ne peut plus être établie.

L'utilisation du téléphone GSM est totalement impossible par saturation permanente des relais.

Vous ne pouvez établir aucun contact avec les autorités et les services de secours !

T0+30mn : La radio diffuse un communiqué du préfet demandant instamment à la population de rester chez elle. Un journaliste signale de nombreuses chutes d'arbres, de cheminées et d'objets divers...

T0+40mn : Des fenêtres de votre cellule de crise vous voyez un pan de toit de votre établissement qui s'arrache et vient s'écraser dans la cour. Le responsable d'une des zones de regroupement vous informe que ce fait vient de provoquer un début de panique difficile à gérer ; de nombreux élèves font une crise d'angoisse.

T0+65mn : Les liaisons téléphoniques sont rétablies et le maire vous appelle pour vous demander d'établir un point précis de la situation : dégâts bâtimentaires, dénombrement des personnes en difficulté, actions internes entreprises, besoin d'aide...

T0+70mn : Le maire vous demande de maintenir les élèves en sûreté dans l'établissement jusqu'à nouvel avis.

T0+3h00 : Il n'y a plus de vent, le ciel est bleu et le soleil brille...

L'inspecteur d'académie vous autorise à libérer les élèves habitant à proximité de l'établissement ; vous ne gardez que ceux utilisant les cars de ramassage scolaire dans l'attente du rétablissement de ce service ou de la récupération par les familles comme demandé à présent par le communiqué du préfet diffusé par la radio.

Vous entrez en phase de post-crise...

(*) Mise à l'abri sans confinement.